

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Le soussigné :

Monsieur Alexandre RUS,

Demeurant au 83 rue de l'Eglise 62110 HENIN BEAUMONT
De nationalité française,
Né à Lille (59) le 22 aout 1980,
Célibataire majeur, non soumis à un acte civil de solidarité.

Après avoir rappelé :

- qu'il envisage de constituer une société par actions simplifiée dénommée « A.R. INNOVATIONS », dont le siège social sera fixé au 83 Rue de l'Eglise 62110 HENIN BEAUMONT et qui aura pour objet l'activité d'une holding,
- que le capital de cette Société doit être constitué par l'apport en nature effectué par Monsieur Alexandre RUS, fondateur, et ci-après décrit :

1.500 parts sociales lui appartenant au sein de la société « **ALR THERM** », société à responsabilité limitée au capital de 1.500,00 euros, ayant son siège social au 83 Rue de l'Eglise 62110 HENIN BEAUMONT et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Arras sous le numéro 793 468 836 (Code Activité 43.22B)

le tout évalué à la somme globale de **174.000,00 €**

Sur la base des documents fournis en annexe, il est convenu d'évaluer l'apport des parts sociales à la somme de 174.000,00 euros au total, soit 116 euros par part apportée.

La Société A.R. INNOVATIONS sera ainsi constituée par l'apport en nature de parts sociales de la société ALR THERM.

L'apport en nature de Monsieur Alexandre RUS s'élève donc à la somme de 174.000 euros.

Monsieur Alexandre RUS décide, usant des possibilités offertes par l'alinéa 1^{er} de l'article L 225-8 du Code de Commerce, de nommer :

La société CABINET E.A.S.I
Dont le siège social est situé au 199 Boulevard Constantin Descat 59200
TOURCOING
RCS Lille Métropole N°833 590 433

en qualité de Commissaire aux Apports chargé d'établir un rapport aux termes duquel il appréciera la valeur de l'apport en nature décrit ci-dessus ainsi que les avantages particuliers éventuels, qui sera annexé aux statuts de la Société.

Signé le

Monsieur Alexandre RUS	
------------------------	--